

Révision du SCoT de la CC Bugey Sud

Ateliers participatifs citoyens

1 & 2 avril 2025



BUGEYSUD
Communauté de communes

Construisons ensemble l'avenir de notre territoire !



SOMMAIRE

Le SCoT, son processus, ses impératifs

Comment le territoire est perçu ?

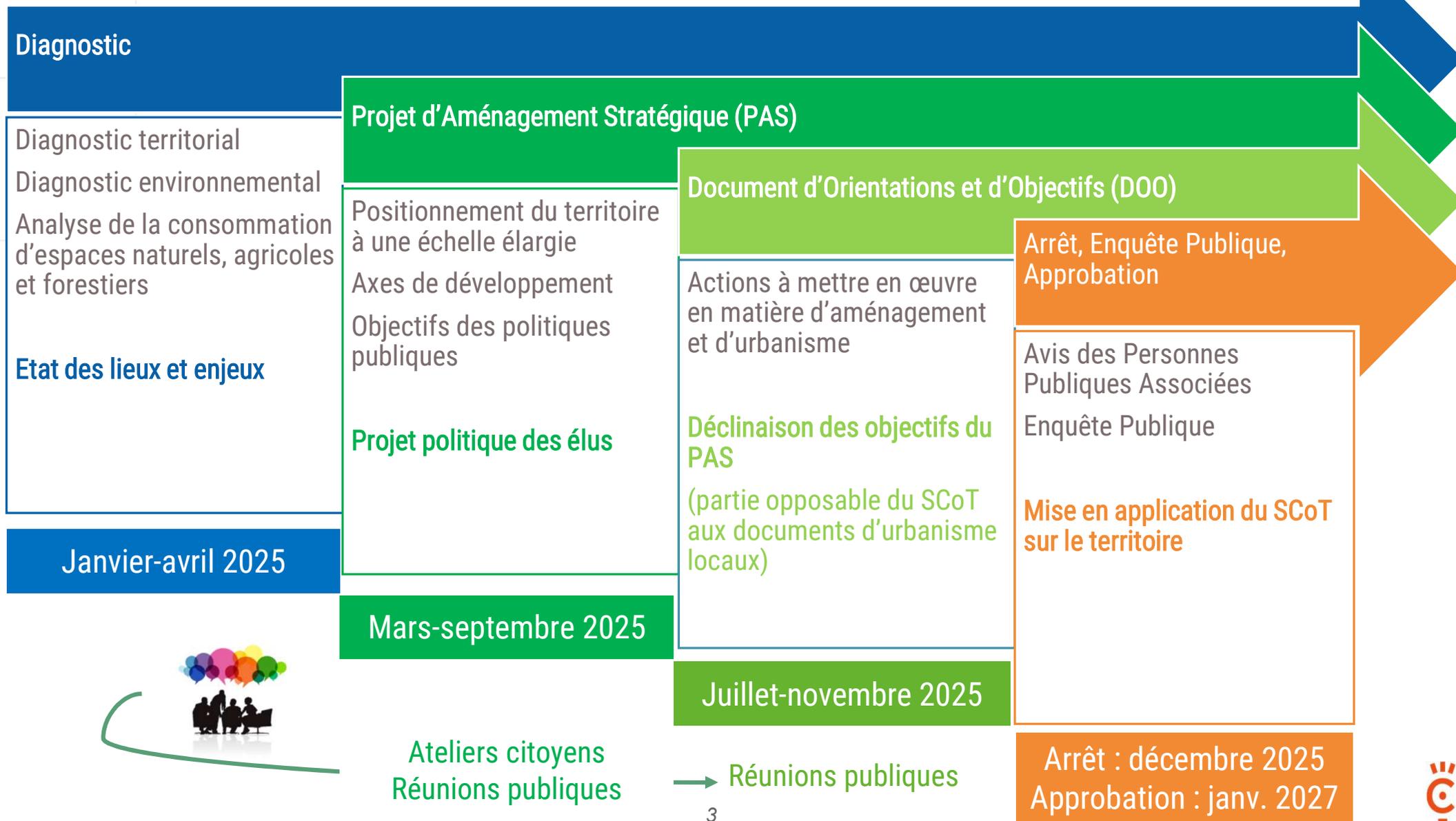
Des enjeux qui raisonnent dans le présent et le futur ?

Une organisation territoriale pour faire des complémentarités une force collective ?

Travail en groupe : quels besoins, comment les satisfaire ?



Le SCoT, un document qui se construit par étape



Le PAS – l'expression d'un projet



- *Horizon temporel : 20 ans*
- *Les objectifs du PAS sont établis sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial*
- *Souplesse dans les thématiques à aborder*
- *Approche transversale des politiques publiques :*
 - ✓ *"un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales,*
 - ✓ *une gestion économe de l'espace limitant l'artificialisation des sols,*
 - ✓ *les transitions écologique, énergétique et climatique,*
 - ✓ *une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie,*
 - ✓ *une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux*
 - ✓ *[...] la qualité des espaces urbains comme naturels et des paysages"*

Le D00 – le fil conducteur pour les documents d’urbanisme locaux



3 grands blocs thématiques + 1 bloc spécifique :

- Les activités économiques, dont agricoles & commerciales
- Les principaux lieux de vie et leur rapprochement avec un bloc pour l’offre de logements, de mobilité, de services et la densification
- La transition écologique et énergétique, dont la valorisation des paysages, la gestion économe de l’espace
- 1 bloc spécifique concernant la loi Montagne (UTN, définition des bourgs, villages et hameaux, principe de discontinuité, préservation du pastoralisme, ...)

Le SCoT, une vision pour le territoire et être plus fort à plusieurs



Une vision et une ambition sur le devenir du territoire et de son aménagement, construites par les élus

Un projet stratégique qui guide les règles d'urbanisme à l'échelle des communes



Cohérence vis-à-vis des contextes, en lien avec les caractéristiques des communes

Cohérence des politiques publiques entre elles pour atteindre les objectifs que le territoire se fixe

Cohérence partenariale, pour mettre en commun des capacités d'action sur des problématiques partagées

Nécessite de trouver des convergences entre
Communes ↔ EPCI ↔ Partenaires

Le SCoT, un document très normé... qui n'est pas la réponse à tout

- Loi Climat & Résilience
- Loi APER
- Loi Montagne
- Loi ELAN
- ...

Echelle nationale

- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, d'Égalité des Territoires (règles générales)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône - Méditerranée
- Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique et Climat, Air, Énergie
- Schéma régional des carrières
- Plans de Gestion des risques d'inondation du bassin Rhône - Méditerranée

Echelle élargie (régionale)

Compatibilité

SCoT « intégrateur »

Echelle bassin de vie

Echelle locale

Plan De Mobilité

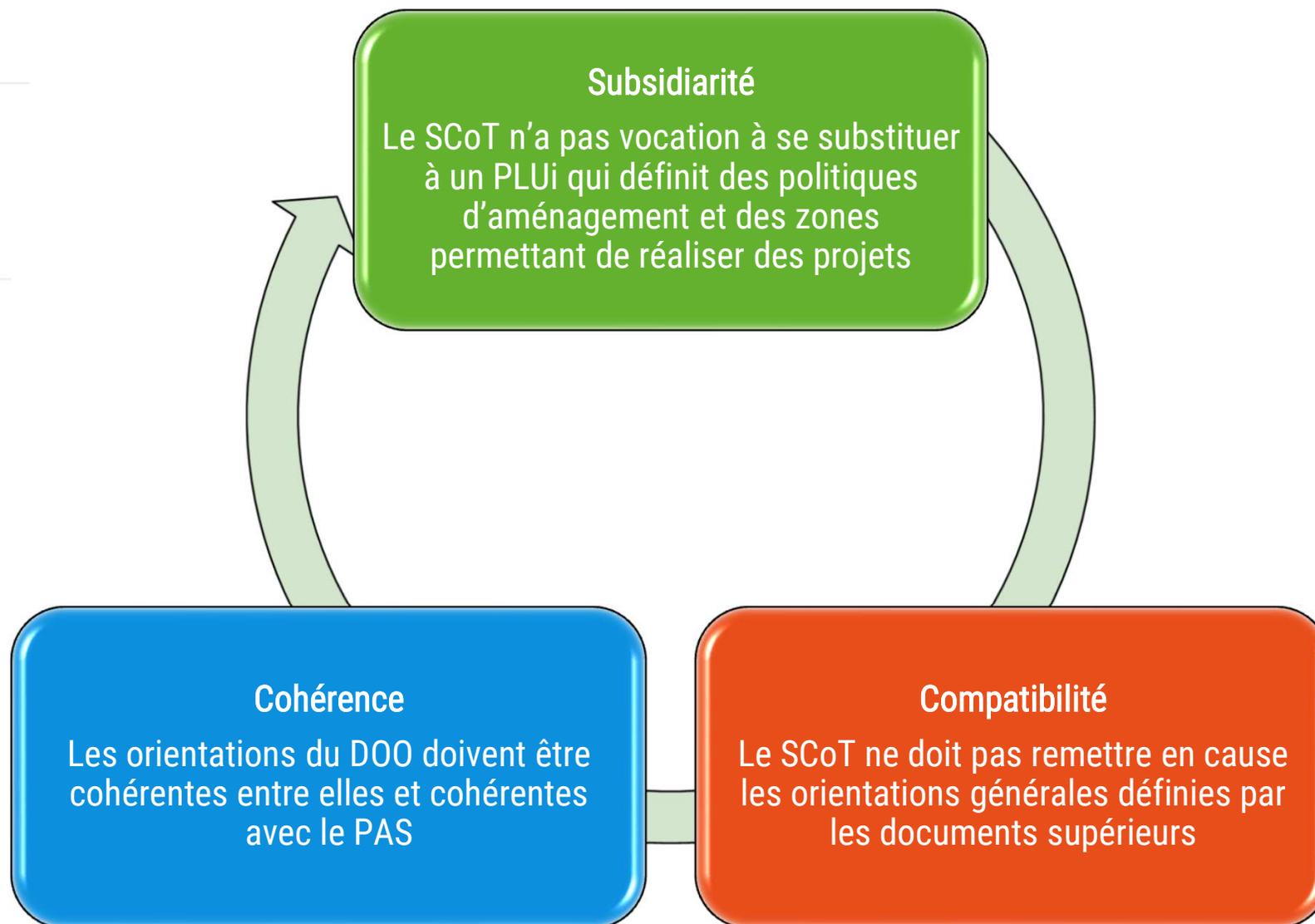
Programme Local de l'Habitat

Plan Local d'Urbanisme, carte communale

Opération > 5 000 m², CDAC...

Plan Climat Air Énergie Territorial

Les 3 commandements du SCoT



Différent de la conformité qui ne laisserait pas d'alternatives possibles

Réviser le SCoT au regard de la loi Climat & Résilience

2021 - 2031

Baisse de moitié de la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers (création ou extension des espaces urbanisés)

2031 - 2041

Baisse du rythme de l'artificialisation

2041 - 2050

Baisse du rythme de l'artificialisation jusqu'au ZAN

Intégration
des objectifs
de réduction
de la conso.
des ENAF



22 février 2027 pour un SCoT

22 février 2028 pour les PLU et cartes
communales

En cas de non-
intégration, les zones à
urbaniser, A et N ne
pourront pas être
ouvertes à l'urbanisation
à l'occasion d'une
procédure d'évolution

Comment le territoire est perçu ?

Traits de caractère

Sérénité

Intimité

Confidentialité

Convivialité

Traits fonctionnels

Ruralité

Diversité

Proximité

Agricultures

Espace de respiration

Traits patrimoniaux

Moyenne montagne

Vallées

Terre / eau

Architectures bugistes

« On est bien dans notre Bugey »

« Nous sommes des terriens »



Quels sont les atouts du territoire ?

Foncier encore
abordable

Ville-centre

Territoire économique

Tissu associatif dense

Le déploiement de
services de proximité

A l'écart des grands
flux

Potentiel touristique

Gastronomie

Paysages

Traditions (fête du four)

« Nos communes sont vivantes »

« Nous avons la chance d'avoir une ville-centre
avec des équipements structurants »

« Notre connexion à l'extérieur grâce à nos
deux gares »

« Notre capital environnemental et paysager »



Quels sont les menaces pesant sur le territoire ?

Banalisation
architecturale

La capacité à long
terme à offrir des
services (logements,
écoles, ...)

L'offre économique -
L'offre de locatif
immobilier

Fermeture des
paysages

Vieillessement

Augmentation des prix
immobiliers

Perte de l'identité
rurale

Manque de ressources
humaines pour les
entreprises

La lisibilité du territoire

« La plus grande menace est de perdre notre
caractère rural »

« Nous devons travailler ensemble pour ne pas
devenir un territoire dortoir »

Les enjeux révélés par les élus

Socio-démographie

- Rajeunir la population
- Encourager la mixité sociale et générationnelle

Logements

- Offrir un panel de logements pour une diversité de besoins en fonction des cycles de la vie, notamment des logements de tailles modestes et intermédiaires

Equipements et services

- Conforter les pôles gares de Virieu-le-Grand et de Culoz
- Déployer un panel de mobilités collectives et actives sur l'axe Nord-Sud
- Maintenir une offre de santé de proximité et de rayonnement (hôpital de Belley)
- Développer des services de proximité pour un accès au quotidien faciliter
- Déployer des mobilités

Les enjeux révélés par les élus

Armature

- Renforcer le rayonnement de la ville centre de Belley
- Conforter le pôle structurant de Culoz-Béon
- Déployer des bassins de services fonctionnels au plus près du quotidien des populations

Economie, commerce, tourisme, agriculture

- Préserver l'écosystème industriel
- Déployer l'artisanat à l'échelle du territoire pour une ruralité active
- Préserver et développer les agricultures pour maintenir l'identité rurale et paysagère
- Maintenir le commerce de centre-ville et bourg comme vecteur de richesse et de liens sociaux
- Renforcer les capacités de formation des jeunes sur le territoire

Environnement, paysage bâti et naturel

- Préserver les morphologies et architectures bâties bugistes
- Préserver la ressource en eau pour en faire un marqueur du territoire
- Promouvoir les énergies renouvelables, dont la ressource bois
- Faire du territoire un poumon vert

La synthèse



Espace de paradoxe qui cultive des dualités



Paysages ouverts / fermés
Ruralité / urbanité
Ville-centre / villages ruraux
Proximité / grande échelle



Espace qui vit au travers de la qualité de son cadre de vie



Variété des grands paysages
Variété de ses modes de vie
Ruralité vivante



Un territoire attractif, mais une attractivité par le prix du foncier... abordable pour les populations venant de l'extérieur



Nouveaux comportements
Nouveaux besoins
Nouvelles populations

Quels défis pour le SCoT ?

Organisation territoriale ?

Parcours résidentiel des ménages

Renouvellement des populations

Développement des entreprises de proximité et locales (artisanat, commerce)

Mise en tourisme

Préservation de l'écosystème agricole

Diversification des emplois



Cadre de vie ?

Services de rayonnement communal et supracommunal

Préservation des identités rurales

Préservation des ressources paysagères

Préservation des ressources naturelles

Maintien d'un territoire où il fait bon vivre



Transition écologique
Transition paysagère
Transition sociétale
Transition économique

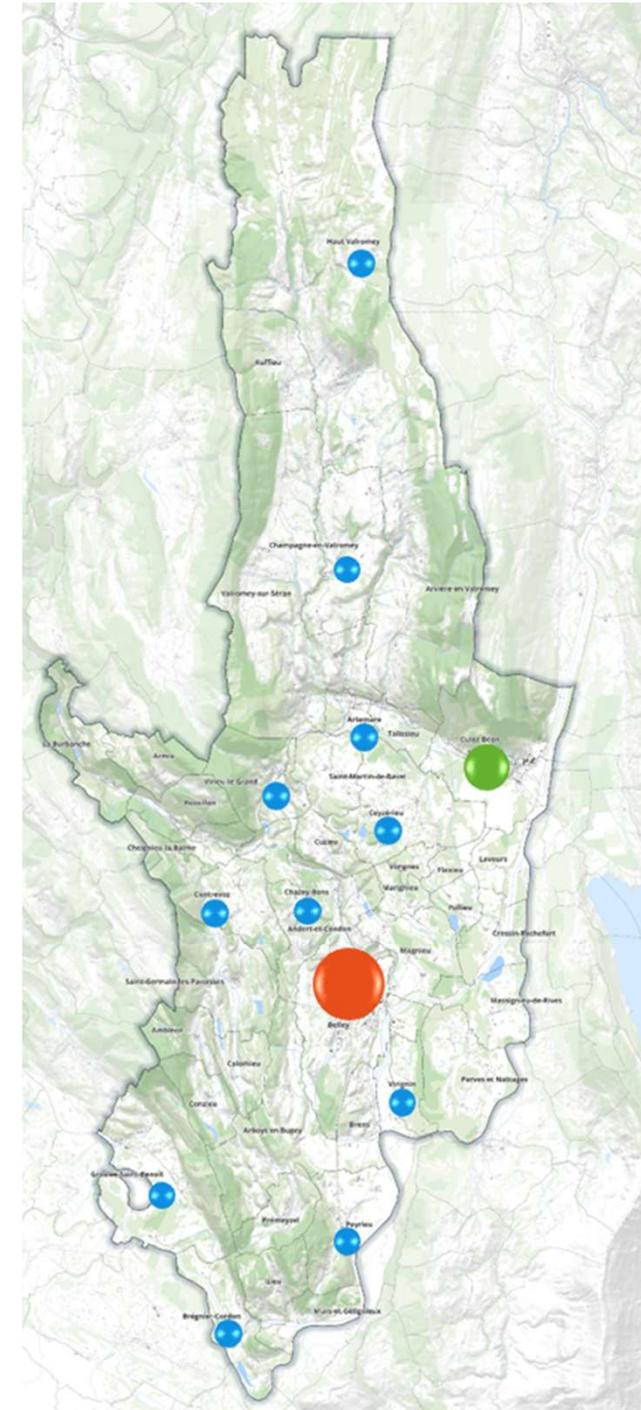


Quelle organisation territoriale ?

Une organisation territoriale pour favoriser les relations de proximité et être au plus près des besoins du quotidien des populations

Quelle mise en relation avec l'armature du SCoT en vigueur?

Quels rôles pour les communes et pour les bassins de services ?

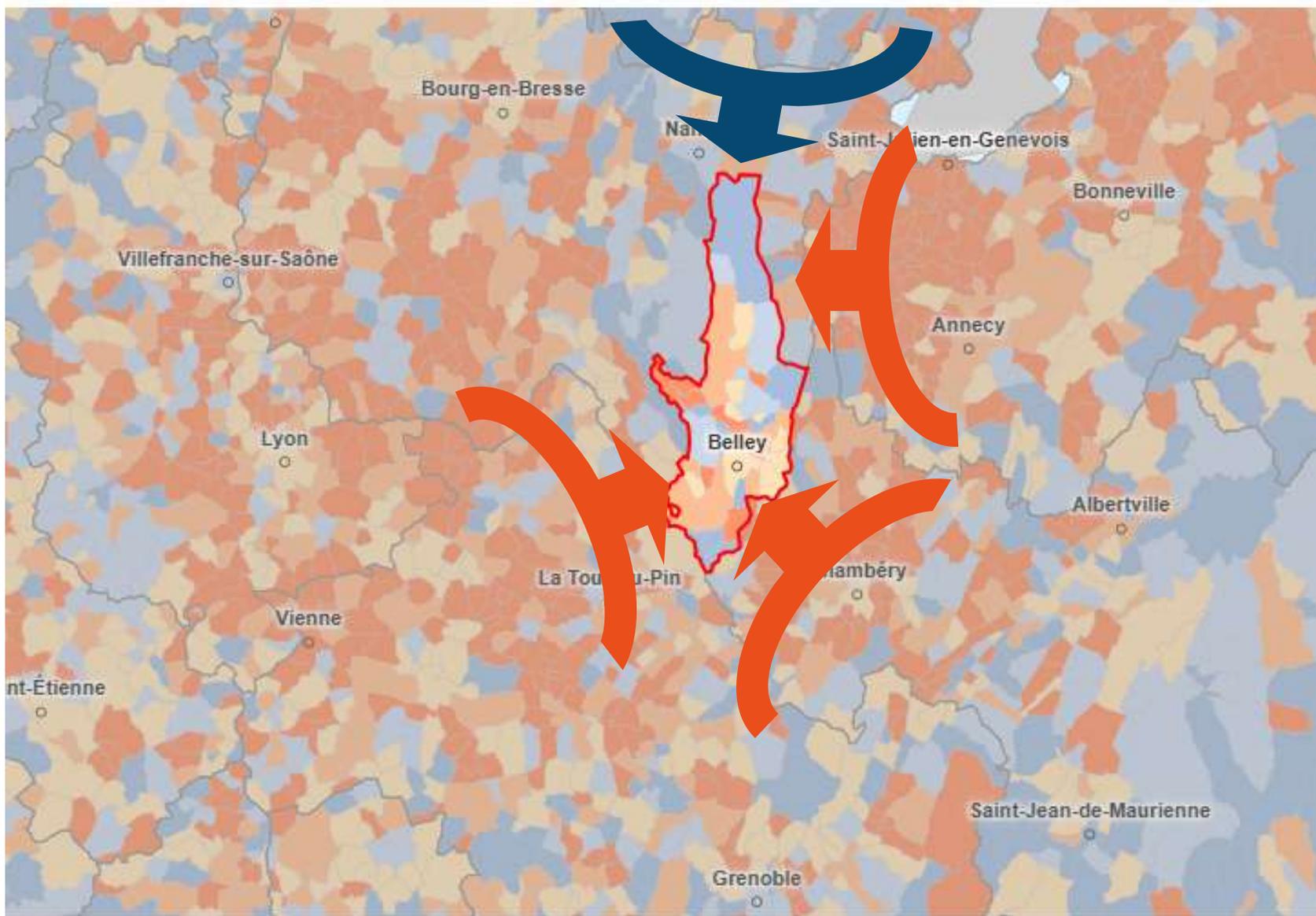


Quelle démographie demain ?

Un territoire en prise avec
des zones de hautes et
basses pressions

- Des flux Isérois & Savoyards à l'œuvre sur le Sud du territoire de la CCBS.
- Le Nord du territoire dans le continuum d'une faible pression démographique jurassienne.
- Quelles portées des flux Hauts-Savoyards à l'avenir sur le périmètre de la CCBS ?

Taux d'évolution annuel de la population, 2015-2021 (%) - Source : Insee, RP 1968-2021



© Observatoire des territoires, ANCT 2024 - IGN Admin Express

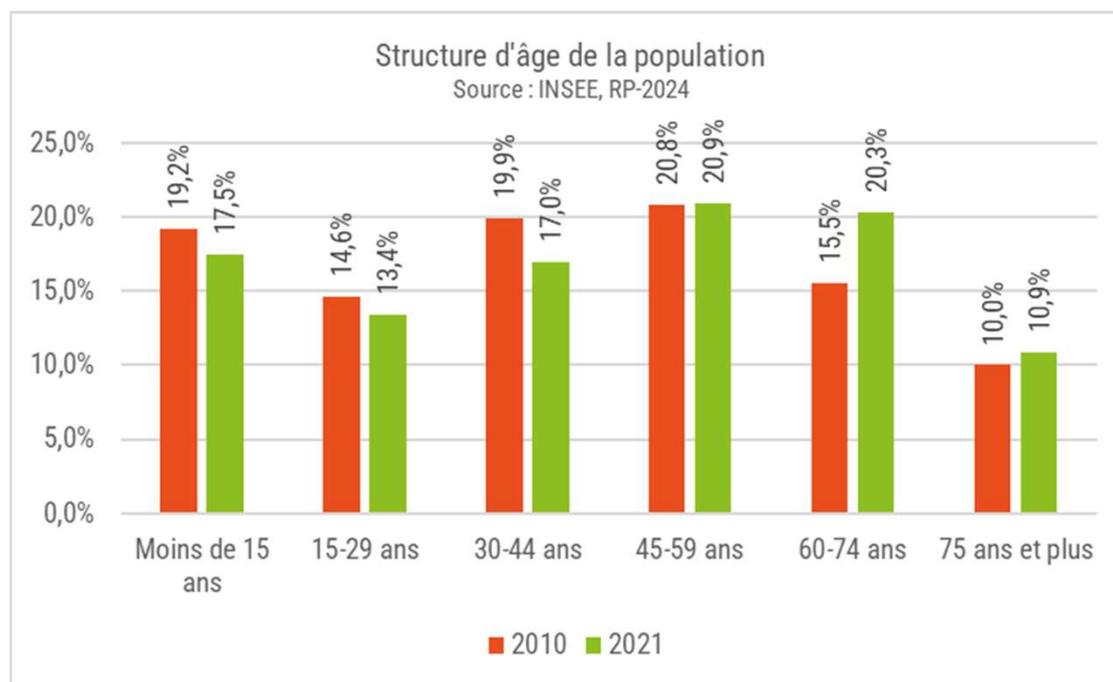
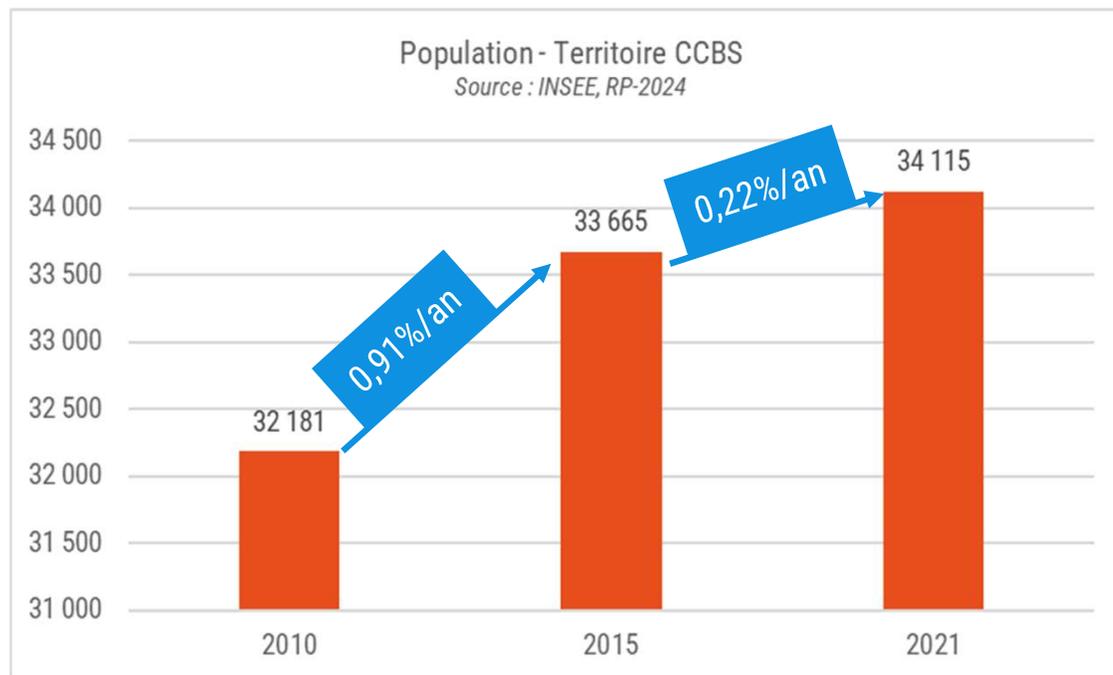
-20,63 -0,50 0,00 0,50 1,00 17,78 N/A



Quelle démographie demain ?

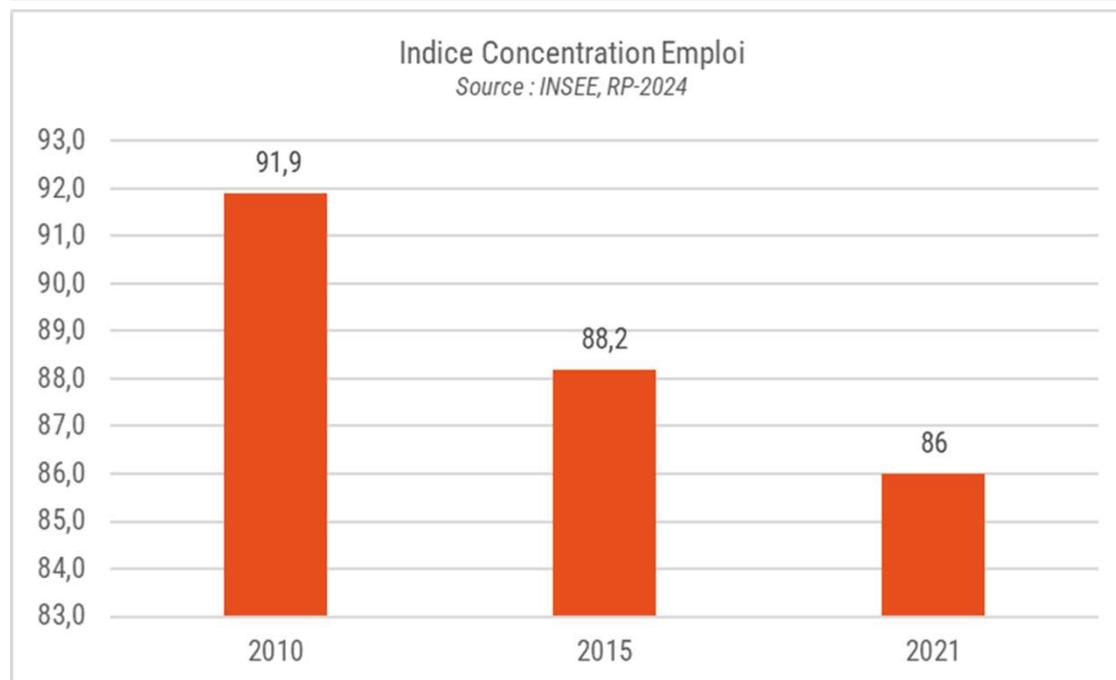
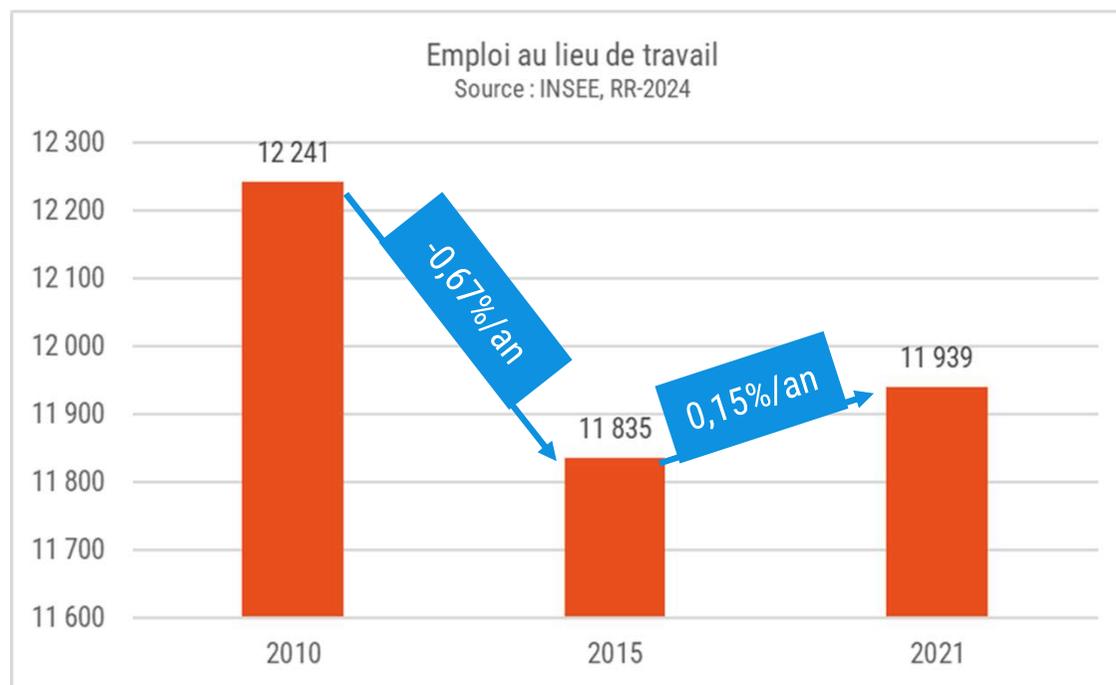
Objectif de
croissance
démographique
du SCoT en
vigueur : 1,1%/an

- Entre un tassement démographique et un vieillissement, vers quelle croissance de la population s'orienter ?
- Quelle(s) population(s) cibler ?
- Quels équipements, pour quelle(s) population(s) ?



Quelle économie demain ?

- Des actifs de plus en plus tournés vers l'extérieur
- Un bastion industriel avec près de 24% des emplois (11,6% en France)
- Quelles activités accueillir pour faire vivre les espaces de voie du territoire et où ?



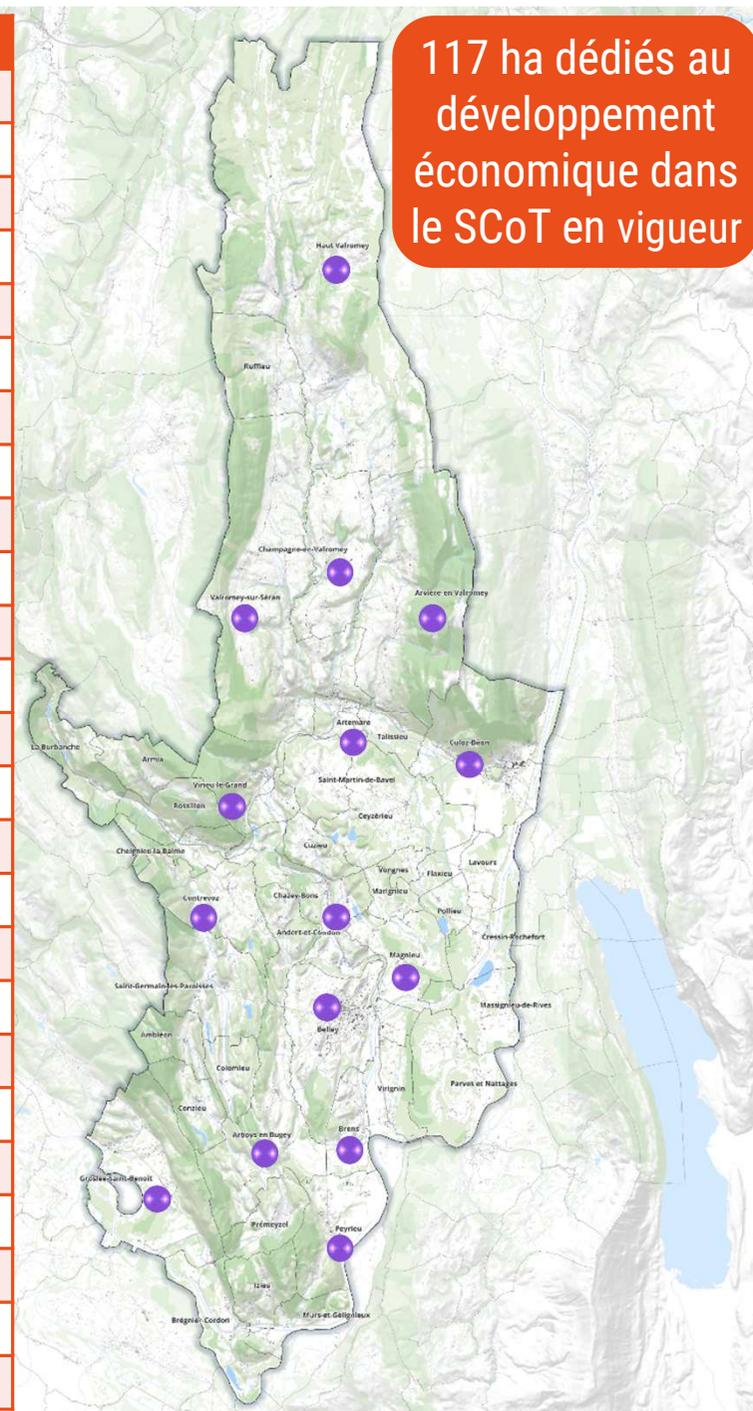
Quelle organisation économique ?

Organisation économique du SCoT en vigueur

Quelles entreprises capter et développer ?

Où ?

Site	Commune	Vocation
Actipôle	Virignin	Mixte
En Burbanne	Belley	Productive
Ugiparc	Belley	Productive
Ousson Nord	Magnieu	Productive
Ousson	Belley	Commerciale
La Péliissière	Belley	Mixte
Quartier Martini	Culoz-Béon	Productive
Parc des Fours	Culoz-Béon	Mixte
ZA	Artemare	Artisanale
La Bruyère	Brégnier-Cordon	Artisanale
Penaye	Chazey-Bons	Mixte
Chazey-Bons Nord	Chazey-Bons	Productive
En Sauvy	Virieu-le-Grand	Artisanale
Sur Gally	Groslée-Saint-Benoit	Artisanale
Le Camp	Peyrieu	Mixte
ZA	Contrevoz	Artisanale
ZA	Champagne-en-Valromey	Artisanale
ZA de Songieu	Artisanale	Haut-Valromey
ZA de Jalinard	Artisanale	Haut-Valromey
Pré du Pont	Artisanale	Brens
Le Berle	Artisanale	Murs-et-Gélinieux
Les Sablières	Artisanale	Arboys-en-Bugey
ZA de Saint-Champ	Artisanale	Magnieu
Sous Rivière (Sutrieu)	Artisanale	Valromey-sur-Séran
La Léchère (Virieu-le-Petit)	Artisanale	Arvière-en-Valromey



Le projet de territoire, colonne vertébrale du projet de SCoT

Enjeux

- Créer des emplois
- Recouvrir une dynamique démographique
- Intégrer les transitions écologiques, énergétiques et climatiques
- Structurer l'équilibre territorial et les relations entre les communes en fonction de leur rôle

3 AXES	OBJECTIFS	ORIENTATIONS
1- REDYNAMISER LE TERRITOIRE ET RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	<p>1.1 - Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles du tissu économique</p> <p>1.2 - Donner à la ville-centre et au pôle d'appui les moyens de jouer leur rôle de locomotive du territoire</p> <p>1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel</p> <p>1.4 - Renforcer la visibilité du territoire et valoriser ses atouts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'offre de formation initiale et continue • Soutenir le tissu productif local • Améliorer la propension du territoire à consommer localement • Développer l'équipement numérique du territoire et les services associés • Soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville • Lutter contre la vacance du logement • Lutter contre la vacance du commerce • Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire • Diversifier l'offre d'habitat • Protéger et valoriser le patrimoine • Renforcer la promotion du territoire • Dynamiser l'économie touristique
2- PRÉSERVER LES RESSOURCES, LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET LA QUALITÉ DE VIE DU TERRITOIRE	<p>2.1 - Préserver les ressources et anticiper les effets du changement climatique</p> <p>2.2 - Organiser une mobilité plus durable</p> <p>2.3 - Promouvoir un aménagement du territoire respectueux de la hiérarchie et des équilibres du territoire et développer une stratégie de sobriété foncière</p> <p>2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préserver la ressource en eau • Préserver la biodiversité • Anticiper les effets du changement climatique sur l'agriculture et la forêt • Promouvoir les véhicules à faibles émissions • Développer l'usage des transports en commun • Déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives • Préserver les espaces agricoles et naturels • Développer de nouvelles formes urbaines moins consommatrices de foncier • Rapprocher l'habitat et l'emploi • Réserver les zones dédiées aux activités économiques strictement incompatibles avec l'habitat • Diminuer les consommations d'énergie • Développer la production d'énergies renouvelables locales
3- ORGANISER ET COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUN	<p>3.1 - Articuler l'action des communes et l'action intercommunale</p> <p>3.2 - Renforcer le lien entre les acteurs du territoire, les habitants et l'institution communautaire</p> <p>3.3 - Renforcer les coopérations avec les territoires voisins</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens entre les administrations intercommunales et communales • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte Financier et Fiscal • Compléter le Projet de Territoire par un Pacte de Gouvernance • Organiser une seconde échelle de proximité : les bassins de services • Faire du Projet de Territoire un vecteur de sens • Identifier les politiques publiques nécessitant un volet interterritorial et nouer les partenariats correspondants

Interroger les usages et les fonctionnalités du territoire

La méthode « personae »

- Vous allez être rassemblés pour rapprocher vos points de vue et votre vision du territoire au regard des besoins locaux exprimés par un saisonnier, un artisan, un jeune actif, un touriste, ...
- Vous allez vous plonger dans le parcours expérientiel de ces acteurs pour en faire ressortir des avantages, des manques, des attentes et des pistes d'action.

L'objectif :

- Mettre en lumière des besoins et les articuler autour d'un objectif à atteindre

Donner de la matière pour décliner des scénarii de développement

Interroger les usages et les fonctionnalités du territoire

1h de temps en atelier de travail

Mise en place de l'atelier et désignation d'un rapporteur

Atelier 1
Structurer notre Bugey

Atelier 2
Identifier notre Bugey

Atelier 3
Entreprendre dans notre Bugey

Atelier 4
Vivre dans notre Bugey

*1^{ère} partie : 25 mn
Les besoins*

*2^{ème} partie : 25 mn
Et maintenant, on fait quoi ?*

*3^{ème} partie : 10 mn
Restitution en plénière des travaux des groupes*

